

Question écrite du 4 octobre 2023 de Mmes et MM. Roger Gaberell, Fabienne Beaud, Luc Zimmermann, Alain Miserez, Anne Carron, Oana Cotoi, Florence Kraft-Babel, Matthias Erhardt, Laurence Corpataux et Maxime Provini: «Séparation entre engagement professionnel et électoral».

Au lendemain des élections au Conseil d'Etat de 2023, des questions ont été soulevées sur l'utilisation des ressources internes de l'administration cantonale pour la campagne électorale.

En vue d'une campagne sereine pour les prochaines élections au Conseil administratif et afin d'éviter tout doute, l'administration de la Ville de Genève dispose-t-elle d'une charte de bonne conduite («best practice») écrite et connue de tout le personnel potentiellement concerné sur la séparation entre le travail institutionnel et le travail de campagne électoral?